N° DE DOSSIER

[alinéa 20(2)b)]

AFFIDAVIT À L'APPUI DU BREF DE SAISIE-ARRÊT (FORMULE GÉNÉRALE)

COUR TERRITORIALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST		GREFFE	
Inscrivez le nom du créancier ordinaire.	NOM	CRÉANCIER ORDINAIRE	
Inscrivez le nom du débiteur.	NOM	DÉBITEUR X	
Inscrivez le nom de la personne ou l'entreprise qui fera l'objet de la saisie-arrêt.	NOM	CRÉANCIER ORDINAIRE DÉBITEUR TIERS-SAISI TIERS-SAISI , aux Territoires (COLLECTIVITÉ)	
	CANADA) TERRITOIRES DU NORD-OUEST)	- Du	
	Moi,, de		
	du Nord-Ouest,(PROFESSION OU OCCUPATION)	DÉCLARE SOUS SERMENT :	
	 Une ordonnance réclamant le paiement de certaines som le jour de comme pièce A au présent affidavit. À ce jour, les paiements suivants ont été reçus :		
	Total		
	 4. Le montant payable, y compris les intérêts de 5. Le nom et l'adresse de chaque tiers-saisi sont les suivants 		
	6. Je crois que le tiers-saisi est ou sera endetté envers le déb	oiteur, et parce que ; et	
	b)	,,,,	
	7. Les détails connus de la dette, notamment à savoir si elle	porte sur le salaire, sont les suivants :	
	a) pour salaire? oui non	; et	
	b) pour salaire? oui non		
	Cochez si la rubrique se poursuit sur une PAGE SUPPLÉMENTAIRE	(formule 45). Assurez-vous d'annexer la page en question.	
	[Si des documents sont joints comme pièces, identifiez ch énumérez-les dans le texte de votre affidavit (par ex. « piè		

ASSERMENTE DEVANT MOI à)	
	(collectivit	é))	
Territoires du Nord-Ouest, le		20)	
	(jour) (mois))	(Signature de la personne qui souscrit l'affidavit)
)	(Nom en caractères imprimés sous la signature)
(Signature du commissaire aux serme	nts ou notaire public)			
(Nom du commissaire aux serments ou notaire public en caractères imprimés)				
•				
Timbre du commissaire aux serments	ou notaire public			

Note: Le présent affidavit doit être souscrit devant une personne autorisée en vertu de l'article 67 de la Loi sur la preuve, L.R.T.N.-O. 1988, ch. E-8 et être conforme aux exigences de cette loi.